

10 RUE RICHEDOUX
50480 SAINTE-MERE-EGLISE

TEL : + 33 (0)2.33.95.88.00

FAX : + 33 (0)2.33.21.50.75

Internet : www.simop.fr - E-mail : simop@simop.fr



SIMOP

FOSSES SEPTIQUES EAUX VANNES

1 000 à 2 000 litres

6015

09/01/07

POLYETHYLENE

DEFINITION

Une fosse septique est un ouvrage de prétraitement destiné à retenir les matières décantables présentes dans les eaux vannes (W.C.) issues des maisons d'habitation.

L'arrêté interministériel du 06 mai 1996 admet le traitement séparé des eaux vannes et des eaux ménagères sous réserve d'un avis favorable de la D.D.A.S.S. du lieu d'implantation de ce type de fosses.

Lorsqu'elles sont autorisées, le volume des fosses septiques doit être au moins égal à la moitié des volumes minimaux retenus pour les fosses septiques toutes eaux.

Logement	Volume utile minimum	Référence SIMOP
	1 m3	FSD 1000
4 pièces principales	2 m3	FSD 2000

La fosse septique n'est qu'une partie de l'installation d'épuration. Il y a lieu de prévoir soit un filtre à zéolite, soit un lit d'épandage. Se reporter au DTU 64-1.

FONCTIONNEMENT

Les eaux usées sont collectées dans la fosse toutes eaux. Les matières en suspension décantables sédimentent et fermentent.

Au cours du temps, ce volume décroît et se stabilise. En surface les graisses sont piégées et celles-ci s'hydrolysent et constituent le "chapeau".

IMPORTANT :

Plus une fosse septique est grande et l'espace réservé aux boues est important, plus la fermentation est efficace.

INSTALLATION

L'appareil sera enterré à l'extérieur du bâtiment. D'une manière générale, se référer à la norme expérimentale XPP 16-603 relative à la mise en œuvre des dispositifs d'assainissement autonome. Le couvercle devra arriver au niveau du sol. Le fond de la fouille devra être parfaitement plat et recouvert de 10 cm au minimum de sable. Mettre l'appareil en place et ajuster les niveaux de canalisations. Remplir l'appareil d'eau puis remblayer le pourtour avec du sable lavé jusqu'à la génératrice supérieure de l'appareil. Si le trou d'homme doit être rehaussé, utiliser exclusivement des rehausses en polyéthylène.

POSE SANS DALLE DE PROTECTION

Si la cote fil d'eau entrée/sol fini est inférieure à 50 cm, le remblaiement au dessus de l'appareil pourra être réalisé avec du sable.

POSE AVEC DALLE DE PROTECTION

Si la cote fil d'eau entrée/sol fini est supérieure à 50 cm ou en cas de passage de véhicules à moins de 3 mètres, il y a lieu de réaliser une dalle de protection en béton armé juste au dessus de la génératrice de l'appareil.

Cette dalle devra prendre appui sur le terrain stabilisé et non remué et devra être capable de supporter les charges.

Lorsque la dalle de protection est sèche, terminer le remblaiement avec le matériau de votre choix.

VENTILATION

Raccorder la ventilation DN 100 conformément à la norme expérimentale XPP 16-603.

TRES IMPORTANT

Cette notice ne s'applique que pour le cas de terrains horizontaux, stabilisés, non inondables et sans nappe phréatique. Pour les autres cas, cette notice n'est pas exploitable ; veuillez consulter notre bureau d'études.

ENTRETIEN

Conformément à l'arrêté interministériel du **06 mai 1996, article 5**, il y a lieu d'effectuer une vidange tous les **4 ans** au minimum.

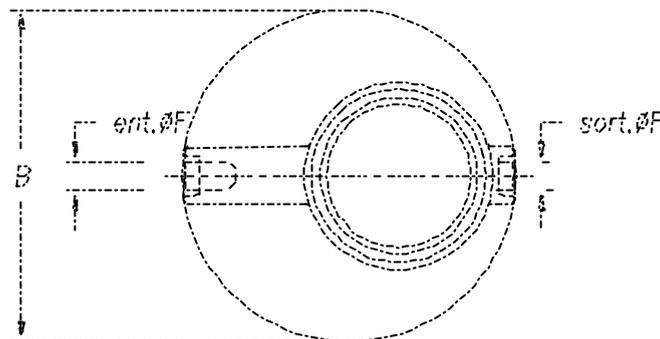
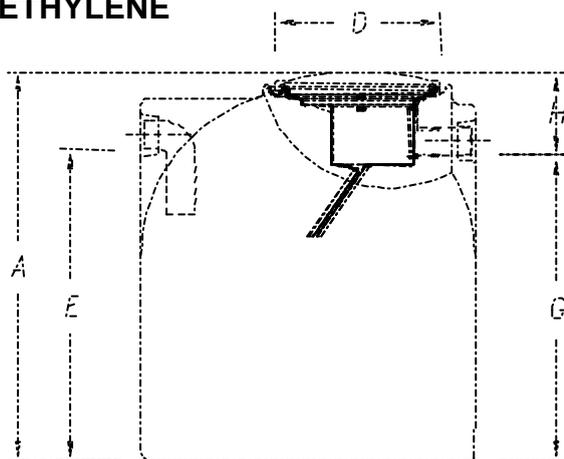
Après chaque vidange, remettre immédiatement en eau l'appareil. Ne pas vidanger les appareils dans les périodes de fortes pluviométries.

FOSSES SEPTIQUES EAUX VANNES POLYETHYLENE

6015

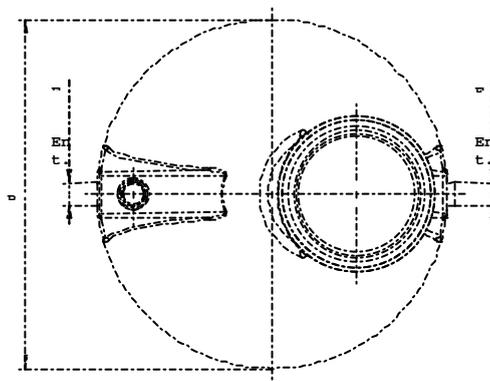
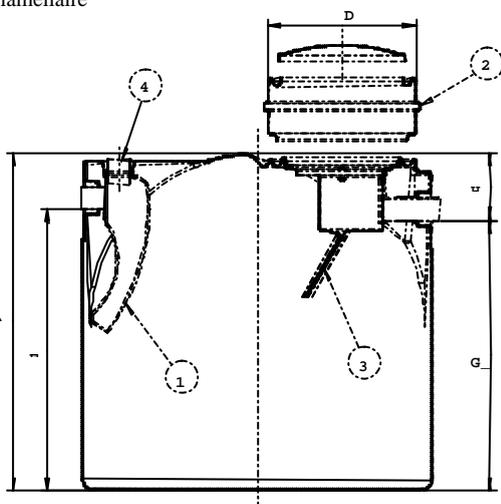
09/01/07

FSD1000



- 1. Diffuseur
- 2. Rehausse RH500 option FT6678
- 3. Préfiltre amovible lamellaire
- 4. Orifice de visite

FSD2000

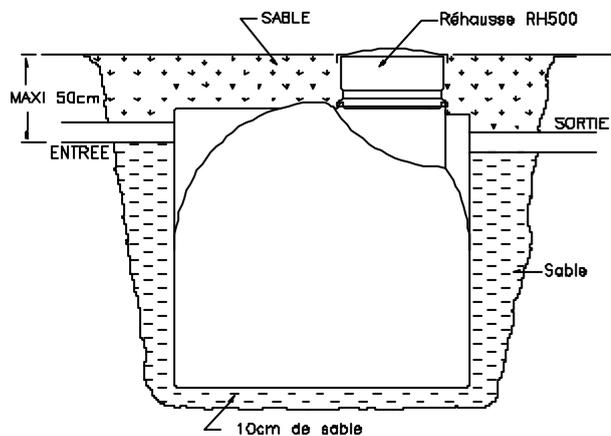


Références	A	B	D	E	F	G	H	Vol.tu.	Poids
FSD 1000	1355	Ø 1160	Ø 570	1090	Ø 100	1070	285	1000	30
FSD 2000	1500	Ø 1550	Ø 570	1240	Ø 100	1190	310	2000	70

Nota : Les fosses peuvent être utilisées dans le cas de réhabilitation d'installations existantes.

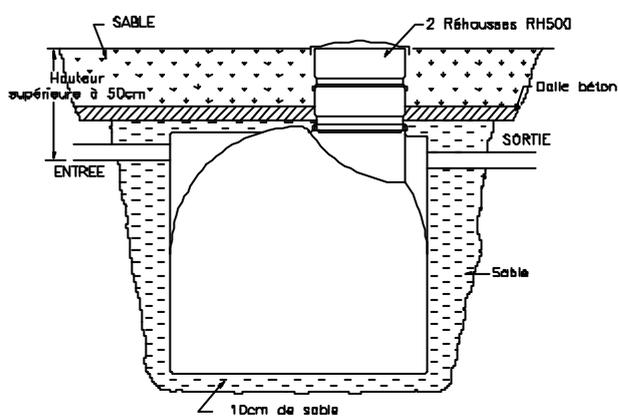
POSE AVEC REHAUSSE(S)

Sans dalle de protection



Avec dalle de protection

Si la cote fil d'eau / sol fini est supérieure à 500 mm ou en cas de passage de véhicule à moins de 3 m



Document non contractuel. Cotes et valeurs sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées sans préavis

10 RUE RICHEDOUX
50480 SAINTE-MERE-EGLISE
TEL : + 33 (0)2.33.95.88.00 FAX : + 33 (0)2.33.21.50.75
Internet : www.simop.fr - E-mail : simop@simop.fr

